Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Etats financiers

Bilan

En euros	Notes	31/12/2024			31/12/2023		
		Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Immobilisations incorporelles	5.1	14 508 701	(7 240 096)	7 268 605	11 456 159	(6 830 778)	4 625 381
Immobilisations corporelles	5.2	15 164 063	(13 503 984)	1 660 079	14 306 769	(12 687 534)	1 619 235
Immobilisations financières	5.3	6 214 362	(58 286)	6 156 076	5 202 958	(58 286)	5 144 672
Total Actif non courant		**35 887 126**	**(20 802 366)**	**15 084 760**	**30 965 886**	**(19 576 598)**	**11 389 288**
Stocks et en-cours	5.4	19 788 664	(423 135)	19 365 529	19 816 487	(601 662)	19 214 825
Clients et comptes rattachés	5.5	7 275 448	(616 911)	6 658 537	7 566 238	(162 391)	7 403 847
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	9 988 818	-	9 988 818	10 612 180	-	10 612 180
Disponibilités	5.7	1 366 977		1 366 977	1 782 185		1 782 185
Total Actif courant		**38 419 907**	**(1 040 046)**	**37 379 861**	**39 777 090**	**(764 053)**	**39 013 037**
Total actif		**74 307 033**	**(21 842 412)**	**52 464 621**	**70 742 976**	**(20 340 651)**	**50 402 325**
Capital				6 233 650			6 233 650
Primes liées au capital				3 578 228			4 014 038
Réserves				(2 474 610)			(4 724 139)
Résultat de l'exercice				5 352 989			2 249 529
Total capitaux propres				**12 690 257**			**7 773 078**
Autres fonds propres				902 775			902 775
Provisions	5.8			180 541			81 365
Emprunts et dettes financières	5.9			14 504 856			16 569 666
Fournisseurs et comptes rattachés	5.10			13 063 899			10 487 459
Autres dettes et comptes de régularisation	5.11			11 122 293			14 587 982
Total passif				**52 464 621**			**50 402 325**

Bilan des comptes annuels clos le 31 décembre 2024 certifié conforme par le Directeur Général, le 05-09-2025

Guillaume Bernard

Certified by yousign

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Compte de résultat

En Euros	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	6.1	58 665 006	45 376 452
Autres produits d'exploitation	6.2	5 087 225	5 011 696
Achats consommés		(27 450 902)	(21 775 039)
Charges de personnel	6.3	(19 769 840)	(17 489 973)
Autres charges d'exploitation		(9 778 116)	(7 650 131)
Impôt et taxes		(705 979)	(614 671)
Variation nette des amortissements et des provisions	6.4	(1 607 605)	(860 889)
Résultat d'exploitation		4 439 789	1 997 445
Charges et produits financiers	6.5	1 179 551	518 988
Charges et produits exceptionnels	6.6	(497 705)	(115 207)
Impôts sur les bénéfices	6.7	231 354	(151 697)
Résultat net de l'exercice		5 352 989	2 249 529

Compte de résultat des comptes annuels clos le 31 décembre 2024 certifié conforme par le Directeur Général, le 05-09-2025

Guillaume Bernard

Certified by yousign

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Annexes aux comptes annuels clos le 31 décembre 2024 certifiées conformes par le Directeur Général, le 05-09-2025

La société Bernard Controls SA, dont le siège social est situé 4, rue d'Arsonval – 95500 Gonesse, établit des comptes consolidés en qualité de société tête de Groupe.

Guillaume Bernard
Certified by yousign

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 30 octobre 2024, la société Bernard Controls SA en tant que tête du groupe a réalisé l'acquisition de l'entité BCS Australie (…)

2 REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION, METHODE D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES

2.1 Référentiel comptable :

Les comptes consolidés du groupe Bernard Controls sont établis conformément aux règles et principes comptable en vigueur en France et notamment le règlement de l'Autorité des normes comptables N°2020-01.
Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base à savoir :

- Continuité de l'exploitation

- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

- Indépendance des exercices

- La non-compensation

- Modèle des coûts historiques pour l'évaluation des éléments comptables

2.2 Règles, méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité au règlement ANC 2020-01.
Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan comptable général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :
• continuité de l'exploitation ;
• indépendance des exercices ;
• permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; et
• conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

2.3 Méthodes et règles d'évaluation :

2.3.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthodes comptables n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.3.2 Immobilisations Incorporelles

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition initial.
Elles sont amorties de manière systématique sur leur durée d'utilité estimée, et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, c'est-à-dire lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur nette comptable.

2.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition (comprenant le prix d'achat et les frais accessoires) ou à leur coût de production.
L'amortissement est calculé de manière linéaire, sur la base de la durée d'utilisation estimée de l'actif :

Constructions	de 10 à 20 ans
Installations techniques, matériels et outillages	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 6 ans
Mobilier	de 3 à 10 ans

2.3.4 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières sont composées essentiellement de dépôts de garantie et de prêts au personnel.
Les prêts sont inscrits à leur valeur nominale (hors frais accessoires).

Une dépréciation est comptabilisée lorsque des pertes de valeur avérées sont identifiées.

2.3.5 Stocks

Les stocks se composent de matières premières, de produits semi-finis (en cours de fabrication) et de produits finis.
Selon les entités, les matières premières et autres approvisionnements sont valorisées soit selon la méthode du premier entré, premier sorti (FIFO), soit selon celle du coût moyen pondéré (CMP).
Leur valeur brute inclut le prix d'achat ainsi que les frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée sur les stocks obsolètes, ainsi que sur les articles anciens, en tenant compte des délais de réapprovisionnement et/ou de leur niveau de consommation au cours de l'exercice.

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Les produits semi-finis et finis sont également évalués, selon les entités, en appliquant la méthode FIFO ou celle du CMP. Les en-cours de production et les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, intégrant les consommations ainsi que les charges directes et indirectes liées à la production.

Une dépréciation est constatée sur les stocks jugés anciens, sur la base notamment des délais de rotation observés.

2.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances dont le recouvrement présente un caractère incertain.

2.3.7 Opération en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.
La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce derniers cours est portée au bilan « écart de conversion ». Les pertes latentes de charge non-compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité.

2.3.8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement incluent les disponibilités en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme très liquides, c'est-à-dire les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

.

3 DETAIL DES COMPTES DU BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

En euros	31/12/2023	Entrée en périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2024
Frais de recherche et développement	5 810 686	-	1 543 709	-	3 225	7 357 620
Concessions, brevets & droits similaires	2 348 398	-	42 127	-	-	2 390 525
Fonds commercial	82 627	-	-	-	-	82 627
Autres immobilisations incorporelles	2 009 524	-	1 144 764	-	97 966	3 252 254
Immobilisations incorporelles en cours	1 057 827	-	321 942	-	-	1 379 769
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	147 097	-	-	-	(101 191)	45 906
Total immobilisations incorporelles	**11 456 159**	**-**	**3 052 542**	**-**	**-**	**14 508 701**
Amt/dep. frais de rech	(4 204 840)	-	(287 230)	-	-	(4 492 070)
Amt/dep. conc, brevets & dts similaires	(2 174 399)	-	(62 976)	-	-	(2 237 375)
Amt/dep. autres immobs incorporelles	(451 539)	-	(59 112)	-	-	(510 651)
Total Amt/dep immobilisations incorporelles	**(6 830 778)**	**-**	**(409 318)**	**-**	**-**	**(7 240 096)**
Total valeur nette	**4 625 381**	**-**	**2 643 224**	**-**	**-**	**7 268 605**

3.2 Immobilisations corporelles

En euros	31/12/2023	Entrée en périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2024
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	153 306	-	-	-	-	153 306
Installations techniques, matériel & outillages	10 465 129	-	419 035	-	-	10 884 164
Autres immobilisations corporelles	3 685 729	-	364 442	(528)	-	4 049 643
Avances et acomptes s/immo. corp.	2 605	-	74 345	-	-	76 950
Total immobilisations corporelle	**14 306 769**	**-**	**857 822**	**(528)**	**-**	**15 164 063**
Amt/dep. terrains	-	-	-	-	-	-
Amt/dep. constructions	(153 306)	-	-	-	-	(153 306)
Amt/dep. instal tech, matériel & outillages	(9 552 267)	-	(581 968)	-	-	(10 134 235)
Amt/dep. autres immobilisations corp	(2 981 961)	-	(235 010)	528	-	(3 216 443)
Total immoblisations coprorelles	**(12 687 534)**	**-**	**(816 978)**	**528**	**-**	**(13 503 984)**
Total valeur nette	**1 619 235**	**-**	**40 844**	**-**	**-**	**1 660 079**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

3.3 Immobilisations financières

En euros	31/12/2023	Entrée en périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2024
Titres de participation	4 829 779	-	935 494	-	-	5 765 273
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	373 179	-	76 000	(90)	-	449 089
Total immobilisations financières	**5 202 958**	**-**	**1 011 494**	**(90)**	**-**	**6 214 362**
Dépréciation des titres	(58 286)	-	-	-	-	(58 286)
Total dép immobilisations financières	**(58 286)**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(58 286)**
Total valeur nette	**5 144 672**	**-**	**1 011 494**	**(90)**	**-**	**6 156 076**

3.4 Stocks et en-cours de production

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs brutes	**19 788 664**	**19 816 487**
Matières premières	18 058 291	18 326 631
Stocks - en-cours de production	1 007 277	1 304 113
Stocks de produits finis	723 096	185 743
Stocks de marchandises	-	-
Provisions	**(423 135)**	**(601 662)**
Matières premières	(423 135)	(566 934)
Stocks produits finis	-	(34 728)
Valeurs nettes	**19 365 529**	**19 214 825**

3.5 Clients et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Clients et comptes rattachés	7 275 448	-	-	7 275 448	7 566 238
Dép. Clients et comptes rattachés	(616 911)	-	-	(616 911)	(162 391)
Valeurs nettes	**6 658 537**	**-**	**-**	**6 658 537**	**7 403 847**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés et avoirs à rec	315 358	-	-	315 358	145 087
Créances sociales	91 575	-	-	91 575	54 154
Créances fiscales	2 362 109	-	-	2 362 109	1 438 645
Créances fiscales (IS)	611 274	-	-	611 274	820 823
Impôt différés actif	-	-	-	-	-
Frais d'emission d'emprunt	43 961	-	-	43 961	155 656
Comptes courants	3 504 597	-	-	3 504 597	5 537 675
Autres créances	2 548 955	-	-	2 548 955	1 914 519
Charges constatées d'avances	510 989	-	-	510 989	545 621
Total autres créances et comptes de régularisation	**9 988 818**	**-**	**-**	**9 988 818**	**10 612 180**

3.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités	1 366 977	1 782 185
Total disponibilités	**1 366 977**	**1 782 185**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

3.8 Provisions pour risques et charges

En euros	31/12/2023	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2024
Autres provisions pour risques - non courants	39 689	140 449	(41 365)	1 676	140 449
Provisions pour pertes de change sur autres créances et autres dettes	1 676	92	-	(1 676)	92
Autres provisions pour risques - courants	40 000	-	-	-	40 000
Total provisions pour risques	**81 365**	**140 541**	**(41 365)**	**-**	**180 541**

3.9 Emprunts et dettes financières

En euros	31/12/2023	Augmentation	Remboursement	Autres variation	31/12/2024
Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 151 908	-	(4 076 904)	-	7 075 004
Total dettes financières MLT	**11 151 908**	**-**	**(4 076 904)**	**-**	**7 075 004**
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 264 404	2 500 000	(1 089 256)	-	6 675 148
Intérêts courus non échus-trésorerie passive	148 748	27 987	-	-	176 735
Concours bancaires (dettes)	-	571 082	-	-	571 082
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	4 606	2 281	-		6 887
Emprunts et dettes financières CT	**5 417 758**	**3 101 350**	**(1 089 256)**	**-**	**7 429 852**
Total emprunts et dettes financières	**16 569 666**	**3 101 350**	**(5 166 160)**	**-**	**14 504 856**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

3.10 Fournisseurs et comptes rattachés

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	12 584 469	-	-	12 584 469	10 310 618
Factures non parvenues	479 430	-	-	479 430	176 841
Total fournisseurs et comptes rattachés	**13 063 899**	**-**	**-**	**13 063 899**	**10 487 459**

3.11 Autres dettes et comptes de régularisation

En euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales	348 610	-	-	348 610	310 249
Dettes sociales	3 481 473	-	-	3 481 473	3 147 424
Autres dettes	2 511 913	-	-	2 511 913	2 661 251
Clients avances et acomptes reçus et avoir à emettre	4 780 297	-	-	4 780 297	8 469 058
Total autres dettes et comptes de régularisation	**11 122 293**	**-**	**-**	**11 122 293**	**14 587 982**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

4 DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Production stockée	240 517	376 864
Production immobilisée	321 942	288 587
Subventions d'exploitation	18 833	779 985
Gains de change sur dettes et créances commerciales	10 613	20 840
Autres produits	4 408 132	3 334 720
Transferts de charges d'exploitation	87 188	210 700
Autres produits d'exploitation	**5 087 225**	**5 011 696**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

4.2 DETAIL DES CHARGES DE PERSONNEL

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Rémunération du personnel	(13 987 254)	(12 526 084)
Charges de sécurité soc. Et de prévoy	(5 782 586)	(4 963 889)
Total charges de personnel	**(19 769 840)**	**(17 489 973)**

4.3 VARIATION NETTE DES AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(409 318)	(362 980)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(816 978)	(423 052)
Dot-reprise aux prov. d'exploitation	(105 316)	(12 848)
Dot-rep des stocks MP et marchandises	178 527	(7 437)
Dot-rep des actifs circulants	(454 520)	(54 572)
Total variation nette des amortissements et dépréciations	**(1 607 605)**	**(860 889)**

4.4 RESULTAT FINANCIER

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Charges d'intérêts sur emprunts	(1 104 019)	(967 166)
Autres charges et produits financiers	2 392 943	1 655 992
Gain et pertes de changes	2 414	1 819
Dot et rep sur prov financières	(111 787)	(171 657)
Total charges et produits financiers	**1 179 551**	**518 988**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Charges et produits excep sur ex antérieurs	(268 709)	(91 966)
Autres charges et produits exceptionnels	(228 996)	(23 241)
Total charges et produits exceptionnels	**(497 705)**	**(115 207)**

4.6 IMPOT SUR LES BENEFICES

En euros	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés	-	-
Impôts exigibles	231 354	(151 697)
Impôts et taxes	**231 354**	**(151 697)**

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

5 AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

5.1 EFFECTIF MOYEN

En unité	31/12/2024	31/12/2023
Bernard Controls S.A	264	244
Effectifs moyen	**264**	**243**

5.2 HONORAIRES D'AUDIT

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes dans le cadre des missions d'audit légal des comptes annuels des sociétés consolidées et de l'audit légal des comptes consolidés s'élève à 180 K€ au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

5.3 CREDIT D'IMPOT

Le Crédit d'impôt recherche (CIR) est présenté au titre de l'exercice 2024 en impôt exigible pour un montant de 763 K€.

5.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les montants ne sont pas communiqués car cela reviendrait à mentionner des rémunérations individuelles eu égard au faible nombre des membres dirigeants.

5.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Caution de bonne fin sur marché privés et retenue de garantie : 1.470 K€

La société Bernard Controls S.A. a garanti ses tirages, apportés par la Convention de Crédits conclue en juillet 2019, par le nantissement de son fonds de commerce et de la marque BERNARD CONTROLS. Au 31 décembre 2024, 3,5 M€ ont été tirés et restent dus.

Dans le cadre de la convention de Crédits conclue en juillet 2019, la société L.B.S.A. s'est portée caution solidaire au bénéfice de Bernard Controls S.A.

Un contrat d'échanges de taux d'intérêts a été signé en 2019 sur un emprunt souscrit en 2015 dont le capital restant dû s'établit à 3,9 M€ au 31 décembre 2024.

Des contrats d'échanges de taux d'intérêts ont été signés à chaque déblocage des crédits d'investissements. Le capital restant dû s'établit à 0,9 M€ au 31 décembre 2024.

La société a mis en place un contrat d'affacturage en 2018. Les créances cédées au factor et non échues au 31 décembre 2024 s'élèvent à 3.431 K€.

Conformément aux principes comptables, les créances cédées sont présentées en diminution du poste "Clients". Le droit de tirage sur le factor est présenté en "Disponibilités" pour un montant de 391 K€.

5.6 EVENEMENT POST-CLOTURE

BERNARD CONTROLS
Société anonyme au capital de 6 233 650 €
Siège Social : Zone Industrielle – 4 rue d'Arsonval – 95500 Gonesse
RCS Pontoise 612 040 147

(la "**Société**")

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 JUIN 2025

.../...

HUITIEME RESOLUTION
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration :

(i) décide d'affecter le montant de 2 784 070 € à l'apurement des pertes antérieures ; le compte « *report à nouveau* » négatif sera ainsi ramené à 0 € ;

(ii) décide de doter à la réserve légale le montant de 318 465 € ; le montant de la réserve légale sera ainsi ramené à 623 365 € ;

(iii) décide de distribuer aux titulaires des actions ordinaires à titre de dividendes la somme de 997 384 €, soit une distribution à hauteur de 8 € par actions ordinaires ;

(iv) décide d'affecter le montant de 1 253 070 € à sur le compte « *report à nouveau* » dont le montant sera ainsi ramené à 1 253 070 €.

Cette distribution sera réalisée sous la condition suspensive de l'autorisation préalable donnée par les partenaires financiers de la Société et de toute autre autorisation requise en application des engagements souscrits par la Société.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que cette distribution est soumise, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	**Catégories d'actions**	**Dividende par action**	**Dividende par action distribué éligible à l'abattement mentionné à l'art. 158.3.2 du code général des impôts**
2021	Actions de préférence AP1 Actions de préférence AP2 Actions ordinaires	91 € 124 € Néant	91€* 124€* Néant

2022	Actions de préférence AP1 Actions de préférence AP2 Actions ordinaires	91 € 124 € Néant	91€* 124€* Néant
2023	Actions de préférence AP1 Actions de préférence AP2 Actions ordinaires	91 € 124 € Néant	182€* 248€* Néant

* dividende éligible à l'abattement de 40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

DIXIEME RESOLUTION
(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 59 117 euros ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 14 779 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

QUINZIEME RESOLUTION
(Pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Certifié conforme à l'original par le directeur général, le 05/09/2025 ,

Guillaume Bernard

Certified by yousign

Monsieur Guillaume Bernard

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

CERA
Commissaire aux comptes
31, rue Henri Rochefort
75017 Paris

CAGNAT & ASSOCIES
Commissaire aux comptes
14, rue Pelouze
75008 Paris

BERNARD CONTROLS

Société Anonyme au capital de 6 233 650 €
Siège Social : 4, rue d'Arsonval - 95500 Gonesse
RCS Pontoise : 612 040 147

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Membres de la Compagnie Régionale Paris

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2024, certifié conforme à l'original par le Directeur Général, le 05-09-2025

Guillaume Bernard

Certified by yousign

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

BERNARD CONTROLS

Siège social : 4, rue d'Arsonval – 95500 GONESSE
Capital Social : € 6.233.650

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée générale de la société BERNARD CONTROLS S.A.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BERNARD CONTROLS S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables, ainsi que les méthodes

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

d'évaluation relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables et des méthodes d'évaluation suivis par votre société, nous en avons vérifié le caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré(s) que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Docusign Envelope ID: 9A97A67C-3087-46C3-9AF7-8AA9547828B6

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 5 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Signé par :
Daniel Buchoux
040DC660D23E45B...

CERA
Représenté par
Daniel Buchoux

DocuSigned by:
A336E846F282449...

CAGNAT & ASSOCIES
Représenté par
Pierre Mercadal